Cinquante-neuvième année. - N ° 10 A Mercredi 15 janvier 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1581

## 67 – BAS-RHIN

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

## Jugement prononçant

*Date :* 2 décembre 2024.
Autre jugement prononçant.
823 820 527 RCS de Strasbourg.
**S.A.S. JULIE.**
*Forme :* SAS.
*Activité :* restauration traditionnelle.
*Adresse :* 134, route des Romains, 67200 Strasbourg.
*Complément de jugement :* jugement prononçant la liquidation judiciaire, référencé LJ 712/24, et ordonnant la cessation immédiate de l'activité. Date de cessation des paiements fixée provisoirement au 1er octobre 2024. Liquidateur : la SELARL MJ ENERGIE, prise en la personne de Maître Thibaut JENNER, 5, rue des Frères-Lumière, 67201 Eckbolsheim. Les déclarations de créance sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du liquidateur. Voies de recours : appel dans les dix jours suivant la notification aux parties (art. L 661-1 Code de commerce) devant la cour d'appel de COLMAR ou tierce opposition devant le Tribunal judiciaire de STRASBOURG dans les dix jours suivant la présente publication (Art. L 661-2 et L 691-1 Code de commerce). Délais augmentés d'un mois pour les personnes demeurant hors de France métropolitaine et de deux mois pour les personnes demeurant à l'étranger (Art. 643 Code de procédure civile). RG : 24/02610